

Note: Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du CAR/ASP et du PNUE aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leur autorité, ni quant au tracé de leur frontière ou limites. Les vues exprimées dans ce document sont celles de l'auteur et ne représentent pas forcément les vues du CAR/ASP ni du PNUE.

© 2012 Programme des Nations Unies pour l'environnement
Plan d'Action pour la Méditerranée
Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP)
Boulevard du Leader Yasser Arafat
B.P.337 - 1080 Tunis Cedex - Tunisie
E-mail: car-asp@rac-spa.org

Les versions originales en anglais et français du présent document ont été préparés par:

Souha EL ASMI, Chef du Projet MedMPAnet, CAR/ASP; et

Atef LIMAM, Adjoint au Chef du Projet MedMPAnet, CAR/ASP.

AVANT-PROPOS

Le présent document a été préparé pour les besoins de la Troisième Réunion des Correspondants Nationaux du PAS BIO servant également comme Atelier de travail à Mi-parcours du Projet MedMPAnet, qui se tiendra à Malaga (Espagne) du 4 au 6 juillet 2012, en présence de représentants des Parties contractantes à la Convention de Barcelone, mais également des organisations régionales pertinentes travaillant sur la préservation de l'environnement marin en Méditerranée.

Ce document fournit un aperçu détaillé sur les activités mises en œuvre dans le cadre du Projet depuis son lancement à la mi-2010, ainsi que sur les activités prévues à court et à moyen terme.

Les sections de ce document ont essayé de suivre l'ordre des activités comme présentées dans le document du Projet, mettant l'accent sur quatre grands ensembles d'activités: (i) Mise en place de mécanismes de coordination régionale pour la gestion des AMP, (ii) Identification et planification de nouvelles AMP afin d'étendre le réseau régional et d'améliorer sa représentativité écologiques, (iii) Amélioration de la gestion des AMP, et (iv) Assurer la durabilité financière des réseaux d'AMP au niveaux régional et national.

A la fin de chacune de ces sections, nous avons essayé de fournir quelques chiffres montrant le taux de réalisation de chaque activité (tableaux des indicateurs de mise en œuvre).

La présente réunion à mi-parcours du Projet permettra au CAR/ASP de réajuster le programme de travail du Projet, en se basant sur les recommandations et évaluations de la part des pays partenaires, et également sur le niveau d'avancement du Projet et les réalités du terrain.

Les auteurs du rapport:

S. EL ASMI & A. LIMAM

TABLE DES MATIÈRES

1. Fiche technique du Projet MedMPAnet

2. Etat de mise en œuvre du Projet MedMPAnet

2.1 Mise en place de mécanismes de coordination régionale pour la gestion des AMP

- 2.1.1 Mise en place de l'Unité de Coordination du Projet au CAR/ASP
- 2.1.2 Organization de la Réunion de Démarrage du Projet
- 2.1.3 Organisation de la Réunion à Mi-parcours du Projet
- 2.1.4 Développer des outils de communication et d'information et sensibiliser les principales parties prenantes sur les valeurs et l'importance des AMP

2.2 Identification et planification de nouvelles AMP afin d'étendre le réseau régional et améliorer sa représentativité écologiques

- 2.2.1 Etablir les activités prioritaires nécessaires pour créer des AMP (Bosnie- Herzégovine, Liban, Libye, Monténégro et Syrie)
- 2.2.2 Identifier les groupes de parties prenantes et les partenariats potentiels (Albanie, Libye et Maroc)
- 2.2.3 Caractérisation des sites marins prioritaires susceptible d'être érigés en AMP (Bosnie-Herzégovine, Monténégro et Maroc)
- 2.2.4 Projets pilotes pour la création d'AMP: création, planification, zonage et développement d'AMP nouvellement créées (Albanie, Algérie, Croatie, Monténégro et Tunisie)
- 2.2.5 Identification des mécanismes de participation des parties prenantes locales dans les AMP pilotes (Albanie, Algérie, Croatie, Libye et Monténégro)
- 2.2.6 Lignes directrices et matériel pédagogique pour la creation d'AMP
- 2.2.7 Projet pilote en Libye: étude de cas environnemental pour un réseau national d'AMP en Libye

2.3 Améliorer la gestion des AMP

- 2.3.1 Organiser 3 Ateliers régionaux de formation pour les gestionnaires et les autorités concernées par les AMP
- 2.3.2 Organiser une assistance technique spécifique et des programmes d'échange/jumelage
- 2.3.3 Organisation de formations sur le terrain sur la planification, la gestion et les aspects écologiques des AMP, destinées aux gestionnaires et aux autorités compétentes dans les aires pilotes identifiées

2.4 Assurer la durabilité financière des réseaux d'AMP au niveau régional et national

- 2.4.1 Analyse financière pour la mise en place de nouveaux AMP
- 2.4.2 Projet pilote: Démontrer les mécanismes de durabilité financière pour quatre nouvelles AMP (Albanie, Croatie, Monténégro et Tunisie)

3. Conclusion et perspectives

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET MedMPAnet

4. Fiche technique du Projet MedMPAnet

Titre du Projet:	Projet Régional pour le Développement d'un Réseau Méditerranéen d'Aires Protégées Marines et Côtières (AMP) à travers le renforcement de la Création et de la Gestion d'AMP
Acronyme du Projet:	MedMPAnet
Contexte du Projet:	PNUE/PAM-FEM Partenariat Stratégique pour le Grand Ecosystème Marin de la Méditerranée (MedPartnership) / Composante 3: Conservation de la diversité biologique: Mise en œuvre du PAS BIO et les PAN y relatif / Sous-composante 3.1: Conservation de la diversité côtière et marine à travers le développement d'un réseau méditerranéen d'aires protégées marines et côtières (AMP)
Agence d'exécution:	Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP, Tunis) / PNUE/PAM
Pays bénéficiaires:	12 pays riverains de la Méditerranée: Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Egypte, Liban, Libye, Maroc, Monténégro, Syrie, Tunisie et Turquie
Durée:	60 mois (5 ans)
Jalons du démarrage du Projet:	<i>Accord de Coopération du Projet (PCA - Project Cooperation Agreement) entre le PNUE et le CAR/ASP signé: 7 octobre 2009</i> <i>Premier versement de fonds reçu par le CAR/ASP: 30 avril 2010¹</i> <i>Réunion de démarrage du Projet: 2 juin 2010 (Deuxième Réunion des Correspondants Nationaux du PAS BIO, Istanbul)</i> <i>Equipe du Projet recrutée au complet: 21 juin 2010</i>
Date de clôture:	Juin 2014
Bailleur de fonds / Montant du co-financement:	Commission Européenne (CE) / 1.040.000 EUR Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID) / 1.548.673 EUR Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) / 100.000 EUR
Co-financement du CAR/ASP:	200.000 EUR (Espèces) + 216.000 EUR (En nature)
Co-financement des pays partenaires:	1.390.000 EUR (En nature)
Coût total du Projet:	2.888.673 EUR (Espèces) 4.494.673 EUR (Espèces / En nature)
Autres projets connexes:	1. Le projet MedPAN Sud, Sous-composante 3.1 du MedPartnership: exécuté par le WWF-MedPO (Rome) et servant les objectifs du Réseau MedPAN (Hyères) 2. Sous-composante 3.2 du MedPartnership: "Promouvoir l'utilisation durable des ressources halieutiques à travers l'application des approches de gestion basée sur l'écosystème": exécuté par la FAO (Rome)

¹ According to the Project Cooperation Agreement (PCA) terms, the Project effectiveness should start at the date of receipt by RAC/SPA of the first installment of funds.

Objectif du Projet:	Améliorer la conservation efficace des éléments importants au niveau régional de la biodiversité côtière et marine, à travers la création d'un réseau d'AMP écologiquement cohérent dans la région méditerranéenne, tel que requis par le Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée (Protocole ASP/DB) de la Convention de Barcelone
Activités du Projet:	<i>Activité 1:</i> Mise en place de mécanismes de coordination régionale pour la gestion des AMP <i>Activité 2:</i> Identification et planification des nouvelles AMP afin d'étendre le réseau régional et de renforcer sa représentativité écologique <i>Activité 3:</i> Améliorer la gestion des AMP <i>Activité 4:</i> Assurer la durabilité financière des réseaux d'AMP aux niveaux national et régional
Résultats escomptés:	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en œuvre de plusieurs actions prioritaires par le programme PAS BIO - AMP existantes et proposées fusionnent pour former un réseau cohérent et géographiquement équilibrée qui existe, tant au niveau institutionnel qu'écologique - Une plus grande représentation des habitats côtiers et marins vulnérables et critique de la Méditerranée placée sous protection légale - Outils et capacités pour la gestion de sites méditerranéens reconnus de biodiversité côtière et marine, améliorés - Des mécanismes de coordination permanente, de suivi, d'évaluation et de soutien pour la conservation de la biodiversité côtière et marine de la région - Des approches novatrices en matière de financement des initiatives régionales importantes existantes et futures pour la conservation de la biodiversité côtière et marine, en place

5. Etat de mise en œuvre du Projet MedMPAnet

5.1 Mise en place de mécanismes de coordination régionale pour la gestion des AMP

5.1.1 Mise en place de l'Unité de Coordination du Projet au CAR/ASP

L'équipe du Projet, formée de quatre membres à temps plein: (i) Chef du Projet, (ii) Adjoint au Chef du Projet, (iii) Assistant Technique, et (iv) Assistant Administratif, a été pourvue du personnel nécessaire durant le deuxième trimestre de 2010, et ce en dépit de quelques difficultés administratives et financières (non-disponibilité du co-financement attribué aux salaires du personnel du Projet). Sans une réaction positive et active pour la recherche de solutions de la part du CAR/ASP et de l'Unité de Gestion du Projet MedPartnership du PNUE/PAM-FEM, ces difficultés auraient pu sérieusement entraver l'exécution normale et en temps voulue du Projet.

5.1.2 Organization de la Réunion de Démarrage du Projet

Le CAR/ASP a organisé la Deuxième Réunion des Correspondants Nationaux du PAS BIO qui a fait office de d'Atelier de démarrage du Projet MedMPAnet. Cette réunion s'est tenue à Istanbul (Turquie) le 2 juin 2010, avec le soutien du Ministère de l'Environnement et des Forêts de Turquie. Elle a permis aux pays une bonne compréhension de la portée et des activités du Projet MedMPAnet.

Avant la réunion des Correspondants Nationaux du PAS BIO, le CAR/ASP a tenu, le 1^{er} juin 2010, une réunion de concertation parmi les membres du Comité Consultatif du PAS BIO qui étaient présents à Istanbul.

5.1.3 Organisation de la Réunion à Mi-parcours du Projet

Le CAR/ASP organise du 4 au 6 juillet 2012, à Malaga (Espagne), la Troisième Réunions de Correspondants Nationaux du PAS BIO faisant office d'Atelier de travail à Mi-parcours du Projet MedMPAnet et la Quatrième Réunion du Comité Consultatif du PAS BIO (4 juillet 2012). Ces réunions sont organisées en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement d'Espagne et le Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN (UICN-Med).

Les réunions vont permettre de:

- Discuter et organiser la mise à jour du PAS BIO au nouveau Plan Stratégique pour la Biodiversité de 2011-2020 de la CDB et aux objectifs d'Aichi pour 2020;
- Examiner les avancements des projets en cours et des nouveaux projets régionaux relatifs à la mise en œuvre des priorités régionales du PAS BIO;
- Discuter le premier avant-projet d'indicateurs de l'impact du changement climatique sur la biodiversité marine et côtière à mesurer au niveau des aires marines protégées;
- Adapter les activités du Projet MedMPAnet à la réalité actuelle et à son état d'avancement;
- Améliorer la coordination, la diffusion et la réplique des résultats du Projet MedMPAnet dans les pays méditerranéens et parmi la communauté des organismes régionaux.



Brochure du Projet MedMPAnet (Version de 2011)



Premier numéro de la lettre d'information électronique du MedMPAnet (Jan. 2012)

5.1.4 Développer des outils de communication et d'information et sensibiliser les principales parties prenantes sur les valeurs et l'importance des AMP

Dans le but de sensibiliser les principaux intervenants quant au rôle et aux valeurs des AMP et de communiquer sur l'avancement et les résultats du Projet, le CAR/ASP a entrepris les principales activités de communication suivantes:

- Mise à jour régulière du site Internet du Projet MedMPAnet (<http://medmpanet.rac-spa.org>);
- Diffusion des principales réalisations du Projet à travers d'autres voies électroniques: le site Internet du CAR/ASP (www.rac-spa.org), le portail Internet collaboratif du MedPartnership (www.themedpartnership.org), et les médias sociaux (<https://www.facebook.com/MedmpAnet>);
- Elaboration et diffusion de dépliants présentant les objectifs et la portée du projet (première version en 2011; deuxième version en 2012);
- Un film vidéo a été initialement planifié pour 2011 en partenariat avec les autorités environnementales de Libye (images déjà tournées au cours des missions de terrain effectuées en Libye, en 2010);
- Le Projet présentera un événement spécial pendant le Forum de 2012 sur les Aires Marines Protégées en Méditerranée (Antalya, Turquie, 25-28 novembre 2012);
- Le Projet apportera également son soutien au développement du site Internet du Forum de 2012 sur les AMP (www.medmpaforum2012.org) et à la création d'un film la mise en réseau des AMP de Méditerranée, en collaboration avec le Secrétariat du MedPAN.
- Les chargés de programme du CAR/ASP-Projet MedMPAnet ont donné plusieurs conférences sur l'étendue du Projet, ses activités et les résultats escomptés, pendant des événements nationaux et régionaux auxquels ils avaient participé, à: Alger, Ankara, Bizerte, Korba, Hyères, Marseille, Pirana, Sidi Mechreg, Tunis, Vodice, etc.

Tableau 1: Indicateurs de mise en œuvre relatifs à l'activité "Mise en place de mécanismes de coordination régionale pour la gestion des AMP"

Produit / Réalisation / Résultat	Nombre
Troisième Réunion du Comité Consultatif du PAS BIO (Istanbul, 1 juin 2010)	Nombre de participants: 13 participants de 9 organisations membres (ACCOBAMS, CAR/ASP, CGPM, FAO, MedPAN, PNUE/PAM, REMPEC, UICN-Med et WWF-MedPO) Rapport de réunion: publié en anglais
Second Meeting of the SAP BIO National Correspondents / MedMPAnet Project Inception Workshop (Istanbul, 2 June 2010)	Nombre de représentants de pays/Parties: 29 participants de 17 pays et la CE (Algérie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Chypre (2), Espagne, France (4), Grèce (2), Italie (2), Libye, Malte, Maroc, Monaco, Monténégro, Slovénie, Syrie, Tunisie, Turquie (6) et Union Européenne) Nombre d'organisations représentées: 16 participants de 15 organisations (100 HS, ACCOBAMS, CdL, CGPM, FAO, FFEM, MedPAN, PNUE, PNUE/PAM-FEM UGP, PNUD Turquie REMPEC, TÜDAV, UICN-Med, WWF-MedPO et WWF Turquie) Nombre total de participants: 44 participants Rapport de réunion: publié en anglais et français
Coordination and planning meetings at country level	Nombre de réunions: 13 réunions (en: Albanie (2), Croatie, Liban, Libye (2), Maroc (2), Monténégro, Syrie (2) et Tunisie(2))
Partenaires participant à la mise en œuvre du projet au niveau <u>national</u> (Ministères, agences nationales, universités, instituts de recherche, ONG, organisations intergouvernementales, composantes du PNUE/PAM, bailleurs de fonds)	Nombre de partenaires: 34 partenaires
Partenaires participant à la mise en œuvre du projet au niveau <u>régional</u> (conventions et accords internationaux, organisations intergouvernementales, universités, instituts de recherche, ONG, PNUE/PAM et ses composantes)	Nombre de partenaires: 36 partenaires
Partenaires participant à la mise en œuvre du projet aux niveaux <u>national et régional</u>	Nombre de partenaires: 65 partenaires

Brochure sur le Projet MedMPAnet	Nombre de brochures: 2 brochures
Matériaux de sensibilisation	Nombre: 8 matériaux de sensibilisation (Albanie: 4 brochures en albanais ; Monténégro: 1 livret et 3 dépliant en serbo-croate)
Atelier d'information et de sensibilisation du public	Nombre: 2 ateliers d'information du public (en Albanie et au Monténégro)
Stratégies régionales (renforcement des capacités et outils techniques)	Nombre de stratégies: 2 rapports de stratégie
Site Internet du Projet MedMPAnet	Site Internet disponible en anglais Nombre de visites depuis sa création en janvier 2011: 2000 visites
Photographic library	Nombre de photos: autour de 6000 photos y compris des photos sous-marines (Liban, Libye, Maroc, Monténégro et Tunisie)
Images video	Durée des images vidéos: 167 minutes (Libye et Tunisie; y compris 59 minutes de vidéos sous-marines)
Articles scientifiques et autres	Nombre d'articles publiés dans des journaux scientifiques: 3 articles scientifiques (1 article en cours de préparation) Nombre d'articles publiés dans des actes d'ateliers de travail: 1 article

5.2 Identification et planification de nouvelles AMP afin d'étendre le réseau régional et améliorer sa représentativité écologique

5.2.1 Etablir les activités prioritaires nécessaires pour créer des AMP (Bosnie-Herzégovine, Liban, Libye, Monténégro et Syrie)

Un certain nombre d'activités et de réunions préliminaires ont été entreprises en vue de l'identification des activités prioritaires nécessaires à la création des AMP au Liban, en Libye et en Syrie.

Le RAC/SPA a entrepris, le 24 février 2011, une Réunion de Planification et de Coordination sur les activités du Projet MedMPAnet à Beirut, **Liban**, avec des agents du Ministère libanais de l'Environnement. Cette réunion a permis de discuter et d'examiner les activités du Projet initialement planifiées pour la Liban sur la base des besoins identifiés en 2003 par le PAS BIO. Il a été convenu que les activités du Projet MedMPAnet au Liban soient pleinement harmonisées avec les projets pertinents en cours ou prévus, au niveau du pays. Les activités du Projet MedMPAnet ont été à ce moment réorientées vers des actions plus concrètes, allant au-delà du diagnostic et de la planification. Ces nouvelles activités comprennent des études de terrain de sites identifiés le long des côtes du Liban, afin de collecter des données et améliorer les connaissances écologiques sur la biodiversité marine et côtière.

Dans ce cadre, une évaluation rapide a été menée, début juin 2011 le long de la côte libanaise. Celle-ci a permis d'identifier trois sites écologiquement importants, qui feront l'objet d'études plus poussées, en juin 2012. La mission de terrain de 2012, entreprise par une équipe de consultants nationaux et internationaux mandatés par le CAR/ASP a démarré le 18 juin 2012 et durera jusqu'à la fin de juin 2012.

En **Libye**, la Réunion préliminaire de Planification et de Coordination au niveau du pays, tenue les 15 et 16 juin 2010, a permis de conclure que cette activité a été partiellement réalisée par l'UICN-Med dans le cadre de son projet MedRAS (phase 1). Il a été donc convenu de recruter des consultants nationaux et internationaux qui viendront compléter et adapter le travail préliminaire effectué par l'UICN.

La communication officielle avec les autorités environnementales libyennes à Tripoli avait été interrompue durant l'année, en raison de la situation politique qui prévaut dans le pays. La collaboration a ensuite repris à la mi-décembre 2011, lors d'une réunion, tenue à Tunis (Tunisie), avec des représentants de l'Autorité Générale pour l'Environnement (EGA) de Libye. Cette réunion a permis la mise à jour du plan de travail. Début 2012, les termes de référence des consultants nationaux et internationaux ont été convenus et finalisés avec les autorités environnementales libyennes. Cependant, le processus de sélection des experts et le lancement des activités ont été reportés après les élections du Congrès national libyen (prévue en juillet 2012).

En ce qui concerne la **Syrie**, le CAR/ASP a mené, le 27 février 2011, une Réunion de Planification et de Coordination au Ministère d'État syrien aux Affaires de l'Environnement à Damas, en présence d'un certain nombre d'institutions nationales concernées. Au cours de cette réunion, la planification, les intervenants et les modalités de mise en œuvre des activités du Projet ont été convenus. Un consultant national et un consultant international ont été ensuite embauchés, en étroite consultation avec les autorités environnementales syriennes, et une mission d'experts sur le terrain (à Lattaquié et Tartous, au Nord de la Syrie) a été planifiée, pour la mi-avril 2011. Cependant, cette mission a été annulée pour des raisons de sécurité. Les activités sont depuis lors en latence, en raison de la situation politique actuelle dans le pays.

Pour ce qui est de la **Bosnie-Herzégovine** et du **Monténégro**, le CAR/ASP a commencé au début de 2012 une analyse approfondie des cadres juridiques et institutionnels existants dans ces pays, en étroite collaboration avec l'UICN-Med.



© Yassine Ramzi SGHAIER
Le site d'Al-Rosha, Beirut, Liban (juin 2011)



© Atef LIMAM
Le site du Cap des Trois Fourches au Nord du Maroc (décembre 2010)

5.2.2 Identifier les groupes de parties prenantes et les partenariats potentiels (Albanie, Libye et Maroc)

Pour l'identification des groupes de parties prenantes et des partenariats potentiels en **Albanie**, le CAR/ASP a commencé au début de 2012 une analyse approfondie du cadre institutionnel existant et des cadres de partenariats afin de mettre en place une stratégie d'engagement pour les groupes de parties prenantes et les partenariats potentiels impliqués dans la création d'un réseau national d'AMP.

Pour ce qui est de la **Libye**, et comme indiqué ci-dessus dans la sous-section 2.2.1, cette activité est destinée à être exécutée par des consultants nationaux et internationaux dont les termes de référence ont déjà été convenus et mis au point avec les autorités environnementales libyennes. La mise en œuvre de cette activité est prévue après les prochaines élections en Libye, prévues en juillet 2012.

Pour ce qui est du **Maroc**, le Projet MedMPAnet a eu une Réunion de Planification et de Coordination Meeting tenue du 9 au 11 décembre 2010, durant laquelle le programme de travail du Projet a été présenté et convenu par tous les partenaires concernés. Un Mémoire d'Entente a été signé entre le CAR/ASP et le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification (HCEFLD). Pour ce qui est de l'identification des groupes de parties prenantes concernées par la création d'AMP au Maroc, des consultants nationaux ont été recrutés en étroite concertation avec le HCEFLD et le travail est en cours.

5.2.3 Caractérisation des sites marins prioritaires susceptible d'être érigés en AMP (Bosnie-Herzégovine, Monténégro et Maroc)

Au **Monténégro**, et suite à l'élaboration d'un plan de travail conjoint par le Ministère monténégrin de Développement Durable et de Tourisme et le CAR/ASP, une évaluation rapide des habitats naturels le long de la côte du Monténégro a eu lieu, fin octobre 2011, avec la participation d'experts nationaux de l'Institut de Biologie Marine de Kotor et de l'ONG locale Nautilus, ainsi que d'experts internationaux. Afin de compléter la phase de collecte de données, une deuxième mission d'évaluation rapide a eu lieu à la mi-juin 2012. Un rapport de synthèse pour l'évaluation des zones marines, en vue de sélectionner les meilleurs sites qui pourraient être déclarés en tant qu'AMP, y compris une cartographie SIG, est prévu pour être prêt au mois de septembre 2012.



© Vesna MACIC

Plongée sur le site d'Iza Perasta, Monténégro (octobre 2011)

Cette activité a été initiée au **Maroc** à travers le recrutement de quatre consultants nationaux qui ont déjà commencé une évaluation des zones marines le long de la côte méditerranéenne marocaine, y compris une cartographie SIG, afin de sélectionner les meilleures zones aptes à être déclarées en tant qu'AMP. Pour ce faire, une mission d'évaluation rapide sur le terrain est prévue en septembre 2012.

Pour la **Bosnie-Herzégovine**, l'opportunité d'une telle activité sera décidée en concertation avec les autorités environnementales du pays, et sera basée sur les résultats de l'analyse juridique et institutionnelle relative à la conservation du milieu marin, en cours d'élaboration en collaboration avec l'UICN-Med (voir la sous-section 2.2.1 ci-dessus).

5.2.4 Projets pilotes pour la création d'AMP: création, planification, zonage et développement d'AMP nouvellement créées (Albanie, Algérie, Croatie, Monténégro et Tunisie)

En ce qui concerne l'**Albanie**, le Projet MedMPAnet a mené le 3 mai 2012, à Tirana, une Réunion de démarrage, au cours de laquelle le plan de travail du Projet a été présenté et approuvé par le Ministère albanais de l'Environnement, des Forêts et de la Gestion des Ressources en Eau. En ce qui concerne l'activité pilote en Albanie, et après des consultations effectuées avec les autorités environnementales albanaïses, le site de la baie de Porto Palermo a été choisi pour faire l'objet d'une création pilote d'AMP dans le pays. Dans ce sens, les termes de référence nécessaires pour le recrutement des consultants nationaux et internationaux sont en cours de préparation et une mission d'étude écologique sur le site est prévue en septembre 2012.

Au cours de la 2^{ème} Réunion du Comité Directeur du MedPartnership (Damas, mars 2011), l'**Algérie** a demandé le soutien du CAR/ASP, afin de pouvoir lancer le projet de création d'une aire marine protégée dans la région de Réghaïa, dans le cadre du Projet MedMPAnet. Deux autres activités pilotes sont menées dans cette zone dans le cadre du MedPartnership: (i) la gestion des aquifères côtiers et des eaux souterraines (dirigée par l'UNESCO-PHI) et (ii) la gestion intégrée des zones côtières (dirigée par le CAR/PAP).

Dans ce contexte, une réunion de coordination a eu lieu à la fin de janvier 2012, au Ministère algérien de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (Alger, Algérie), en présence d'agences d'exécution du MedPartnership travaillant sur la zone de Réghaïa et de toutes les institutions nationales et les parties prenantes concernées. Il a été convenu que le CAR/ASP et le Conservatoire du Littoral (CdL) mèneront les études écologiques et socio-économiques nécessaires dans la région. Une équipe de scientifiques désignés par le CdL a déjà entrepris, à la mi-mai 2012, une mission d'étude de la zone humide côtière (Lac de Réghaïa).

Une mission d'étude de la partie marine de la zone Réghaïa sera menée en septembre 2012 par le CAR/ASP au travers d'une équipe de consultants nationaux algériens et internationaux.

Pour ce qui est de l'activité pilote en **Croatie**, le CAR/ASP a entrepris, fin-Avril 2011, à Zagreb, une Réunion de Coordination et de Planification avec la Direction de Protection de la Nature (qui faisait auparavant partie du Ministère de la Culture et actuellement partie du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature) et d'autres institutions nationales concernées. Cette réunion a principalement permis d'affiner et d'ajuster les activités du Projet en fonction des priorités réelles du pays. Après une consultation nationale plus poussée, un nouveau plan de travail a été mis en place. Celui-ci se focalise sur une étude écologique, une étude des activités de pêche et des activités de renforcement des capacités en matière d'inventaire de la biodiversité marine, dans le Comté de Primorje & Gorski Kotar. Les activités préparatoires (y compris la sélection des sites et la compilation de revues documentaires) débiteront au cours du deuxième semestre de 2012. Le travail de terrain aura lieu au cours de 2013.

En ce qui concerne l'activité pilote au **Monténégro**, et sur la base des résultats préliminaires des évaluations rapides menées en octobre 2011 et en juin 2012, et en étroite consultation avec le ministère de l'Environnement du Monténégro, il a été convenu que le CAR/ASP joindra ses efforts au CAR/PAP et au CAR/PP dans le "Projet Pilote pour tester l'application de l'approche écosystémique (ECAP) à la baie de Kotor".

Les activités pilotes qui seront entreprises par le CAR/ASP seront comme suit:

- Evaluation des principaux écosystèmes marins (principaux types et leurs caractéristiques);
- Caractérisation de leurs valeurs écologiques, y compris une proposition de zonage spatial;
- Evaluation de leurs avantages, en termes de service écologique fourni et en termes d'attractivité pour les activités économiques;
- Caractérisation des rôles socio-économique et écologique et de l'importance des activités de pêche dans la zone de la future AMP de la baie de Kotor et de ses alentours;
- Mécanismes de participation des acteurs locaux et la réalisation d'un consensus sur les activités autorisées dans la future AMP de la baie de Kotor ; et
- Durabilité financière de la future AMP de la baie de Kotor.

Le projet pilote en **Tunisie**, visant la création, la planification, le zonage et le développement de l'AMP nouvellement créée des îles Kuriat, a été lancé, à travers la réalisation d'une première étude écologique de terrain début juillet 2010. Une deuxième campagne d'étude écologique a été entreprise à la mi-juin 2011. Celle-ci a permis la conception d'un zonage préliminaire pour la zone et la formation sur le terrain d'un nombre d'experts locaux. Les termes de référence pour l'élaboration d'un plan de gestion sont en cours d'élaboration en étroite collaboration avec l'Agence tunisienne de Protection et d'Aménagement du Littoral.

Par ailleurs, une étude socio-économique sur la zone a été menée pendant la première moitié de 2012.



© Luis Marie PREAU

Le phare des îles Kuriat, Tunisie (juillet 2010)



© Cyrine BOUAFIF

L'équipe de terrain des Kuriat (Monastir, Tunisie, juin 2011)

5.2.5 Identification des mécanismes de participation des parties prenantes locales dans les AMP pilotes (Albanie, Algérie, Croatie, Libye et Monténégro)

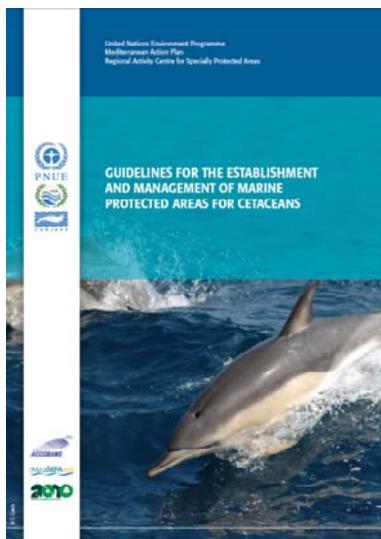
Cette activité relative à l'identification des mécanismes de participation des parties prenantes locales dans les aires marines protégées pilotes seront mis en œuvre au cours de la première moitié de 2013, dans le cadre des projets pilotes présentés dans la sous-section 2.2.4.

5.2.6 Lignes directrices et matériel pédagogique pour la création d'AMP

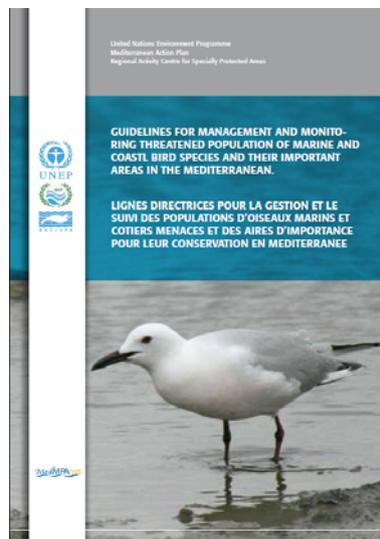
Cette activité vise à développer des méthodologies pratiques sur la création d'AMP durables, et à les rendre disponibles aux gestionnaires et aux praticiens.

Dans ce cadre, des lignes directrices et des outils techniques pour la création et la gestion d'AMP, élaborés dans le cadre de la Convention de Barcelone (Protocole ASP/DB), ont été révisés et édités (en anglais et en français), afin d'être diffusés auprès des gestionnaires d'AMP et des décideurs méditerranéens :

- Lignes directrices pour la création et la gestion d'aires spécialement protégées pour les tortues marines en Méditerranée;
- Lignes directrices pour la mise en place et la gestion d'aires marines protégées pour les cétacés ; et
- Lignes directrices pour la gestion et le suivi des populations d'oiseaux marins et côtiers menacés et des aires d'importance pour leur conservation en Méditerranée.



Couverture des Lignes directrices pour la création et la gestion d'aires marines protégées pour les cétacés



Couverture des Lignes directrices pour le suivi des oiseaux marins et côtiers et leurs aires d'importance



Couverture des Lignes directrices pour la création et la gestion d'aires protégées pour les tortues marines

RAC/SPA a collaboré avec le Secrétariat du réseau MedPAN et le WWF-MedPO, dans une évaluation régionale des besoins en matière de guides et d'outils techniques. Cette évaluation a été menée parmi la communauté de gestionnaires et des autorités responsables des AMP dans les pays méditerranéens. Les résultats de cette étude ont été délivrés en mars 2012. Sur la base des résultats de cette enquête, le CAR/ASP va lancer l'élaboration d'un ensemble de lignes directrices et de matériaux pédagogiques, répondant aux besoins réels des planificateurs et des gestionnaires des aires protégées marines. Dans ce contexte et au cours de la seconde moitié de 2012, le CAR/ASP lancera la rédaction de lignes directrices traitant des questions du changement climatique dans les AMP méditerranéennes.

En réponse à l'absence de littérature scientifique sur la biodiversité dans les pays arabophones et le défi de la compréhension, l'interprétation et la traduction des connaissances scientifiques en langue arabe, le CAR/ASP, collabore avec le Centre de Marseille pour l'Intégration en Méditerranée (CMI) de la Banque Mondiale - qui est l'initiateur du projet sous l'égide du programme "Sustainable MED" - et le Conservatoire du Littoral, à la création d'un lexique thématique trilingue, anglais, arabe et français, en ligne (ecoOnto-Med). La première phase de ce glossaire thématique, rassemblant près de 150 termes de la biodiversité, a été mise en ligne fin octobre 2011. Le glossaire "ecoOnto-Med" peut être visité via ce lien: http://ecoonto.cmimarseille.org/index.php/Main_Page.

5.2.7 **Projet pilote en Libye: étude de cas environnemental pour un réseau national d'AMP en Libye**

L'activité pilote concernant le développement d'un réseau national d'AMP en Libye est mis en œuvre conjointement par le CAR/ASP (Projet MedMPAnet) et le WWF-MedPO (projet MedPAN Sud).

Dans ce contexte, une première mission de terrain, visant à évaluer les caractéristiques biologiques et l'intérêt écologique de l'aire marine et côtière d'Ain Al-Ghazala, a été menée fin septembre 2010, par le CAR/ASP et le WWF-MedPO. Plus de dix experts libyens et internationaux ont pris part à cette étude.

Une deuxième mission de terrain en vue d'étudier les caractéristiques écologiques marines et côtières du Parc National El Kouf a été menée, fin octobre 2010, par le CAR/ASP et le Conservatoire du Littoral. Cette campagne a été réalisée par plus de quinze experts libyens et internationaux.



© Mathieu FOULQUIE / RAC/SPA

L'île de Bardaa, golfe de Bomba (Libye, octobre 2010)



© Renaud DUPUY DE LA GRANDRIVE / RAC/SPA

L'équipe de travail sur le terrain à Ain Al-Ghazala (Libye, octobre 2010)

Au début de 2011 et sur la base des résultats des missions de terrain menées dans l'aire de Ain Al-Ghazala, le Ministère libyen de l'Agriculture, et des Ressources Animales et Marines a déclaré la lagune côtière de Ain Al-Ghazala et l'île d'Elba qui lui fait face, en tant qu'aire marine protégée (Décision N° 2_Année 2011 du 17 janvier 2011).

Le CAR/ASP a lancé, en 2012, des enquêtes socio-économiques sur le site pilote du Parc national d'El Kouf, en vue de compléter les études écologiques menées à l'automne 2010 et d'appuyer les recommandations finales pour la gestion de la zone.

De la même manière, des enquêtes socio-économiques complémentaires sur le site pilote marin et côtier de Ain Al-Ghazala sont prévues. Ils serviront également à compléter les études écologiques menées à l'automne 2010 et à renforcer les recommandations finales pour la gestion de la zone.

Tableau 2: Indicateurs de mise en œuvre relatifs à l'activité "Identification et planification de nouvelles AMP afin d'étendre le réseau régional et améliorer sa représentativité écologiques"

Produit / Réalisation / Résultat	Nombre
Etudes écologiques	Nombre des études écologiques: 7 études (au Liban (1), en Libye (2), au Monténégro (2), et en Tunisie (2)) Nombre de jours: 48 jours
Rapports des études écologiques	Nombre de rapports: 7 rapports (Libye (3) ; Tunisie (3) ; et Monténégro (1))
Données géo-référencées	Nombre de bases de données SIG: 4 bases de données (Libye (2 sites), Monténégro et Tunisie)
Enquêtes de terrain (évaluations rapide ou visites de site)	Nombre de visites: 3 visites (au Liban, Monténégro et Maroc) Nombre de jours: 12 jours
On-site survey reports	Nombre de rapports: 2 rapports (Liban et Maroc)
Guidelines on marine protected areas creation and management	Nombre de lignes directrices: 3 lignes directrices (1 en anglais et 2 en anglais et français)
Glossaire trilingue en ligne sur les termes de la biodiversité en arabe, anglais et français	Nombre de termes: 150 termes (jusqu'en juin 2012)

5.3 Améliorer la gestion des AMP

5.3.1 Organiser 3 Ateliers régionaux de formation pour les gestionnaires et les autorités concernées par les AMP

Cette activité est principalement conduite par le WWF-MedPO dans le cadre du projet MedPAN Sud, mais mise en œuvre en collaboration avec le projet MedMPANet du CAR/ASP. Dans ce cadre, le CAR/ASP a contribué techniquement et financièrement aux trois ateliers régionaux de formation suivants :

- 1^{er} Atelier Régional de Formation sur la Planification pour la Gestion des AMP (Tabarka (Tunisie), 14-23 novembre 2009): 41 participants de 13 pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée ont pris part à la formation.
- 2^{ème} Atelier Régional de Formation sur la Planification pour un Pêche Durable dans les AMP (Kas (Turquie), 2-11 octobre 2010): 48 gestionnaires d'AMP et des représentants des autorités compétentes de 11 pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée et 8 experts de la région ont participé à cet atelier.
- 3^{ème} Atelier Régional de Formation sur la Planification pour le Tourisme Durable dans les AMP (Split (Croatie), 3-8 octobre 2011): 30 participants (gestionnaires d'AMP, personnel d'encadrement, et des responsables des autorités/administrations compétentes) de 10 pays méditerranéens ont pris part à cet atelier de formation.

Dans le cadre du Projet MedMPANet, le CAR/ASP a organisé en septembre 2011 à Santa Pola (Espagne), une session de formation méditerranéenne sur les "techniques d'identification et de classification des espèces marines et côtières pour le suivi écologique des aires marines protégées". Cette formation a contribué à renforcer les compétences de 8 gestionnaires d'aires marines protégées issus de 7 pays méditerranéens.

Suite à la réussite de l'atelier de 2011 organisé à Santa Pola (Espagne), en collaboration avec l'Université d'Alicante, et comme action de suivi de celui-ci, le CAR/ASP organise ,au cours de la première moitié de septembre 2012, la Deuxième formation régionale sur la surveillance écologique dans les AMP, et ce dans la Réserve Marine de Tabarca (Espagne).



© Atef LIMAM
Photo de groupe, Cours de formation de Santa Pola (Espagne, septembre 2011)



© Mahmoud Fawzi KAMEL
Groupe de travail pendant l'atelier régional de formation à Split (Croatie, octobre 2011)

Le CAR/ASP a collaboré avec le WWF-MedPO et le MedPAN dans l'élaboration d'une stratégie de renforcement des capacités à long terme visant à améliorer la gestion des AMP de Méditerranée. Une évaluation régionale a été menée, à cet effet, auprès de gestionnaires d'AMP et des institutions régionales, nationales et internationales s'occupant de renforcement des capacités dans la région. Le rapport de synthèse de l'étude est en cours de finalisation et sera publié à la fin de juin 2012.

5.3.2 Organiser une assistance technique spécifique et des programmes d'échange/jumelage

Les participants aux 2^{ème} et 3^{ème} ateliers de formation régionaux mentionnés ci-dessus (Kas 2010 et Split 2011) ont développé des projets spécifiques destinés à renforcer leurs capacités et d'appliquer ce qu'ils ont appris sur le terrain au niveau de leurs aires marines protégées, au cours des 10-12 mois qui suivent chaque session régionale. Ces projets sont mis en œuvre suite à un accord (Accord de mise en œuvre) avec le WWF-MedPO ou le CAR/ASP.

Dans ce cadre, le CAR/ASP a soutenu techniquement et financièrement 4 projets (2 projets en 2011 et 2 projects en 2012) mis en œuvre par 2 ONG nationales travaillent sur les aspects de conservation marine dans leurs pays respectifs (Institut pour la Conservation de la Nature en Albanie (INCA) et l'ONG Nautilus du Monténégro).

Les deux activités techniques menées en **Albanie**, ont porté sur: (i) la mesure de efforts de pêche dans le Parc Marin National de Sazan-Karaburun et la sensibilisation du grand public sur le rôle et les avantages du parc marin pour la pêche, le tourisme, etc. (2011), et (ii) l'identification des activités touristiques potentielles dans l'AMP de Sazan-Karaburun et la région avoisinante; la conception et la production de matériaux de sensibilisation pour l'attraction touristique et l'organisation d'une conférence sur la promotion du tourisme durable avec les parties prenantes locales et nationales (2012).

Les deux activités techniques menées au **Monténégro**, ont porté sur: (i) l'évaluation de la pression causée par la chasse sous-marines et par certaines activités de plongée le long de la côte monténégrine, et la production et la diffusion de matériel de sensibilisation sur la chasse sous-marine et sur l'impact des plongeurs sur l'environnement (2011), et (ii) permettre aux décideurs concernés par la gestion et le développement du tourisme dans l'AMP de la zone de "Katic" (Monténégro) d'entreprendre une visite d'échange à la réserve marine de Miramare (Italie) afin d'apprendre davantage sur les meilleures pratiques de gestion des visiteurs dans les aires marines protégées (2012).



© Vesna MACIC

Atelier de sensibilisation pour les plongeurs, Monténégro (2011)



Brochure illustrant la Charte du Plongeur Responsable du Parc National de Port-Cros, en Serbo-Croate

Le CAR/ASP et le WWF-MedPO (projets MedMPAnet et MedPAN Sud) sont en train de fournir leur soutien à des responsables nationaux et des parties prenantes d'AMP en termes de renforcement des capacités au niveau des trois priorités suivantes :

- Priorité 1 - Planification pour les études socio-économiques dans les AMP;
- Priorité 2 - SIG appliqué à l'environnement marin; et
- Priorité 3 - Approche participative et engagement des parties prenantes dans les AMP.

Les deux premières priorités ont été traitées au cours de 2 ateliers de formation technique, tenus en Tunisie en mai-juin 2012: (i) Formation SIG (Bizerte, 26-30 mai 2012), et (ii) Formation socio-économique (Tunis, 1-2 juin 2012). Ces formations ont été données à 14 participants **libyens**. Trois participants **tunisiens** ont également bénéficié de ces formations. La formation sur la troisième thématique est prévue pendant l'automne de 2012.

5.3.3 Organisation de formations sur le terrain sur la planification, la gestion et les aspects écologiques des AMP, destinées aux gestionnaires et aux autorités compétentes dans les aires pilotes identifiées

Profitant de toutes les missions écologiques de terrain menées en **Libye**, au **Monténégro** et en **Tunisie**, des formations sur le terrain ont été livrées aux experts locaux par les scientifiques internationaux expérimentés mandatés par le CAR/ASP.

Ces formations sur le terrain ont concerné divers thèmes, tels que: l'échantillonnage du benthos en utilisant les techniques de recensement visuel et photographique; recensement visuel des poissons; identification de la faune et de la flore sous-marine; espèces exotiques; importance des facteurs socio-culturels dans la planification des AMP; impact des AMP sur la société ; impact anthropique sur les AMP, etc.

Pour plus d'efficacité, le CAR/ASP a essayé, autant que possible, d'offrir ces formations dans les langues locales.

Les missions écologiques prévues en 2012, en **Albanie**, en **Algérie**, au **Liban**, au **Monténégro** et au **Maroc** fourniront également des formations sur le terrain aux experts juniors qui y participeront.



© Atef OUERGHI

Formation sur le terrain concernant les techniques de mesures des magnoliophytes marines (Monastir, Tunisie, juin 2011)



© Yassine Ramzi SGHAIER

Formation sur le terrain sur l'identification des espèces marines (El Kouf, Libye, octobre 2010)

Tableau 3: Indicateurs de mise en œuvre relatifs à l'activité "Améliorer la gestion des AMP"

Produit / Réalisation / Résultat	Nombre
1er Atelier de formation Régional sur la Planification pour la Gestion des AMP du MedPAN Sud/MedMPAnet (Tabarka, 12-24 novembre 2009)	Nombre de stagiaires: 41 stagiaires de 13 pays (Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Egypte, Grèce, Liban, Libye, Maroc, Monténégro, Syrie, Tunisie et Turquie) 1 manuel de formation en anglais et en français Nombre d'heures de formation: 70 heures de formation
2ème Atelier de formation Régional sur la Gestion de la Pêche dans les AMP du MedPAN Sud/MedMPAnet (Kas, 4-11 octobre 2010)	Nombre de stagiaires: 48 stagiaires de 12 pays (Albanie, Algérie, Croatie, Egypte, Liban, Libye, Monténégro, Maroc, Syrie, Tunisie et Turquie) 1 manuel de formation en anglais et en français Nombre d'heures de formation: 52 heures de formation
3ème Atelier de formation Régional sur la Planification du Tourisme Durable dans les Aires Marines Protégées du MedPAN Sud/MedMPAnet (Split, 3-8 octobre 2011)	Nombre de stagiaires: 40 stagiaires de 10 pays (Albanie, Algérie, Croatie, Egypte, Liban, Libye, Monténégro, Maroc, Syrie, Tunisie et Turquie) 1 manuel de formation en anglais et en français Nombre d'heures de formation: 42 heures de formation
Session de formation méditerranéenne sur "les techniques d'identification et de classification des espèces marines et côtières pour le suivi écologique des aires marines protégées" (Santa Pola, 26-30 septembre 2011)	Nombre de stagiaires: 8 stagiaires de 7 pays (Algérie, Croatie, Liban, Libye, Monténégro, Maroc et Tunisie) Nombre d'heures de formation: 35 heures de formation
Ateliers de formation régionaux	Nombre d'ateliers de formation: 4 ateliers (1 par CAR/ASP et 3 par WWF-MedPO et CAR/ASP)
National training workshops	Number of training workshops: 2 workshops (Libya; by RAC/SPA and WWF-MedPO) Number of trainees: 14 trainees (Libya) + 3 trainees (Tunisia)
Manuels de formation	Nombre de manuels de formation: 3 manuels , en anglais et en français (par WWF-MedPO et CAR/ASP)
Actes d'ateliers de formation	Nombre des actes de formation: 3 actes (par WWF-MedPO et CAR/ASP)
Rapports d'évaluation de formation	Nombre des rapports d'évaluation de formation: 4 rapports (1 par CAR/ASP et 3 par WWF-MedPO et CAR/ASP)
Assistance technique (petites subventions)	Nombre de projets d'assistance technique: 4 projets (Albanie (2) et Monténégro (2))
Rapports d'études élaborées dans le cadre de l'assistance technique	Nombre de rapports d'études: 3 rapports (Albanie: 1 rapport en albanais et anglais et 1 rapport en anglais ; et Monténégro: 1 rapport en anglais)
Formations sur le lieu de travail, pendant les missions de terrain	Nombre de stagiaires formés sur le lieu de travail: 23 stagiaires (y compris 4 personnes formées deux fois) (Tunisie: 8 stagiaires (y compris 1 personne formée deux fois); Libye: 10 stagiaires (y compris 3 personnes formées deux fois); Monténégro: 2 stagiaires, formés deux fois; et Liban: 3 stagiaires)

5.4 Assurer la durabilité financière des réseaux d'AMP au niveau régional et national

5.4.1 Analyse financière pour la mise en place de nouveaux AMP

Cette activité est planifiée pour la seconde moitié de 2012 et en 2013.

5.4.2 Projet pilote: Démontrer les mécanismes de durabilité financière pour quatre nouvelles AMP (Albanie, Croatie, Monténégro et Tunisie)

Cette activité concernant l'identification des mécanismes de viabilité financière pour les aires marines protégées pilotes sera mise en œuvre à la suite des projets pilotes de création d'AMP présentés dans la sous-section 2.2.4. Cette activité est donc prévue au cours de 2013.

6. Conclusion et perspectives

A la mi-parcours du Projet MedMPAnet (juin 2012), le CAR/ASP a réalisé un nombre important d'activités le mettant sur la voie de la réalisation complète du Projet, tels que l'achèvement d'études écologiques exhaustives en Libye et en Tunisie, et l'accomplissement de missions de terrain au Liban et au Monténégro. Quatre autres missions de terrain sont prévues à la fin de l'été 2012 (septembre/octobre), en Albanie, en Algérie, au Monténégro et au Maroc.

Étant donné la nature des activités mises en œuvre par le CAR/ASP dans le cadre du MedPartnership (campagnes d'études marines, par plongée sous-marine pour la prospection des biotopes marins et des espèces clefs, dans les zones à être déclarées comme AMP), le travail réel sur le terrain est organiquement lié aux conditions météorologiques favorables, entre mai/juin et septembre/octobre de chaque année de mise en œuvre du projet.

Au cours de la première moitié de 2012, plusieurs activités préparatoires (tels que: l'identification et la sélection des sites d'intérêt pour la conservation, le développement de plans de travail détaillés, la rédaction de termes de référence et de cahiers de charge, la signature d'accords de partenariat avec les institutions nationales, la sélection des consultants nationaux et internationaux, etc.), ont été accomplies pour la préparation d'un certain nombre d'études régionales/nationales et de campagnes de terrain, qui devraient être organisées entre mai et octobre 2012.

Il est important de mentionner également que 2011 a été marquée par l'instabilité politique et institutionnelle dans de nombreux pays de la région. Cependant basée sur des indicateurs de mise en œuvre présentés dans le présent rapport, nous pourrions affirmer que ce projet de 60 mois a atteint sa vitesse de croisière à la mi-2012 (après 26 mois de mise en œuvre).

Tableau 4: Indicateurs généraux de mise en œuvre du Projet

Produit / Résultat général du Projet	Nombre
Réunions de coordination régionales	4 réunions
Réunions de coordination nationales	13 réunions
REUNION	17 réunions
MISSIONS SUR LE TERRAIN	10 missions
Ateliers de formation régionales	4 ateliers
Ateliers nationaux de formation	2 ateliers (Libye)
Formations sur le terrain (nationales)	7 formations sur le terrain
REUNIONS	13 réunions
STAGIAIRES	169 stagiaires
OUTILS TECHNIQUES ET MATERIAUX PEDAGOGIQUES	7 outils
ATELIERS DE SENSIBILISATION DU PUBLIC	2 ateliers
MATERIAUX DE COMMUNICATION	10 outils
RAPPORTS	21 rapports
OUVRAGES EDITES	3 livres